



Association des professionnels et superviseurs  
Association of Professionals and Supervisors

Le 9 juillet 2008

# COMMUNIQUÉ

## CCRI la fin d'une étape

Les tentatives de règlement par voie de médiation avec la Guilde se sont terminées lors de la dernière rencontre des parties devant le médiateur du Conseil canadien des relations industrielles à Toronto le 2 juillet, au lendemain de la fête du Canada.

Engagée depuis maintenant plusieurs mois, cette médiation avait été soumise aux parties par Me Louise Fecteau, vice-présidente du Conseil, avec l'espoir d'éviter la procédure des audiences formelles nettement plus longues et plus coûteuses. Au terme de rencontres qui se sont déroulées depuis le mois de mars dans les locaux du Conseil à Toronto, les parties ont reconnu l'impossibilité d'en arriver à une entente sur le sort des quelques 120 membres de l'APS qui occupent les postes réclamés par la Guilde.

La requête de la Guilde canadienne des médias faite en vertu de l'article 18 du Code canadien des relations de travail, consiste essentiellement à demander que ces postes soient versés dans son unité d'accréditation parce que le contenu de travail exécuté par les membres APS appartient davantage à l'univers technique qu'à celui du monde professionnel. L'échec de la médiation signifie que l'APS et la Guilde n'ont pu trouver un terrain d'entente sur les postes réclamés par la Guilde. Les parties se retrouveront devant le Conseil le 18 septembre à Toronto pour connaître la suite des événements.

Nous tenons à remercier nos membres qui se sont prêtés de bonne grâce aux demandes de renseignements parfois extrêmement pointues que nous leur avons demandées. Notre représentante de Toronto à l'exécutif national, Diana Duric, continuera de représenter le réseau anglais pour la suite de cette saga qui reprendra en septembre.